

## BTS Support à l'Action Managériale

La grille horaire est présentée sous forme annuelle.

MATIERES ENSEIGNEES	Horaires 1ère année		Horaires 2ème année	
	Par semaine	Par année	Par semaine	Par année
Culture générale et expression	3	90	3	90
Langue vivante étrangère A	3	90	4	120
Langue vivante étrangère B	3	90	2	60
Culture économique, juridique et managériale (CEJM)	4	120	4	120
Optimisation des processus administratifs	4	120	4	120
Gestion de projet	4	120	4	120
Collaboration à la gestion des ressources humaines	4	120	4	120
Ateliers de professionnalisation et de culture économique, juridique et managériale appliquée *	6	180	6	180
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>930</b>	<b>31</b>	<b>930</b>
<i>Accès aux ressources informatiques de l'établissement</i>	3	66	3	66
<i>Module optionnel de parcours individualisé</i>				44
<i>Langue vivante étrangère C</i>				22

\* Les ateliers de professionnalisation et de culture économique, juridique et managériale appliquée sont conduits en coanimation par deux professeurs de l'équipe pédagogique (soit 12 heures-professeurs). Cet enseignement nécessite des locaux et des équipements permettant le travail de groupes.

Conduite des enseignements :

- L'une des deux langues vivantes étrangères (A ou B) est l'anglais.
- Les blocs professionnels sont assurés par des professeurs d'économie et gestion administrative ou de bureautique et communication administrative (BCA). Ils peuvent être confiés à des professeurs d'économie et gestion d'autres options ayant obtenu une autorisation des autorités académiques.
- On privilégie la conduite des enseignements professionnels d'un niveau par deux professeurs.
- Un bloc professionnel ne peut pas être pris en charge par plusieurs enseignants sur un niveau.
- La langue vivante étrangère C peut être préparée soit dans l'établissement, soit par un enseignement à distance (CNED, MOOC, etc.).